

Ordre du jour

Points soumis à vote :

1/ exercices emplois 2022

Questions diverses

2/SIE « démétropôlisé » à Fontenay

3/ Gestion RH de la création SPFDE

4/ évolution des SIP et SIE

5/ Liste d'aptitude

6/ Précisions diverses

M Fuentes, président du CTL, était accompagné de messieurs Bail, Danelutti, Leca, Manceau, Buteau et madame Nguiffo Boyom.

Les présents pour les organisations syndicales étaient : Aublet Flore, Girard Carl et Deniel Anne-Gaëlle pour Solidaires Finances Publiques 85

Claracq Arnaud pour la CFDT

Perraudeau Sonia pour la CGT

Lièvre Sébastien, Pillet Williams, Guibert Stéphane et Reto-Rivière Anne

La première convocation de ce CTL était mardi 4 janvier. L'ensemble des OS l'a boycotté pour montrer leur opposition aux nouvelles suppression d'emplois. Le règlement du CTL oblige alors l'administration à nous reconvoquer. C'est ainsi que la deuxième convocation s'est tenue le jeudi 6 janvier.

Les OS ont demandé à inverser l'ordre du jour afin de ne pas participer à la discussion et au vote sur les suppressions d'emplois.

1/ La déclinaison des suppressions d'emplois par service :

Date d'effet	Poste concerné	Suppressions ventilées par grade				
		A+	A	B	C	Total
01/01/2022 PLF 2022	SPF Challans				- 1	-1
	SIP La Roche-sur-Yon				- 1	-1
	Trésorerie Les Herbiers				- 1	-1
	SPF Les Sables d'Olonne				- 1	-1
	SIE La Roche-sur-Yon			- 1		-1
	SPF Challans	- 1 (HC)				-1
	SPF Fontenay Le Comte	- 1 (CN)				-1
	SPF Les Sables d'Olonne	- 1 (HC)				-1
	Trésorerie Mortagne/sèvre	- 1 (HC)				-1
	Trésorerie Chantonnay	- 1 (CN)				-1

	Trésorerie La Chataigneraie	- 1 (CN)				-1
	Trésorerie Sainte Hermine	- 1 (CN)				-1
	Trésorerie Noirmoutier	- 1 (CN)				-1
	Direction (+1 IP, +1 Idiv HC)	+ 2				+2
TOTAL		- 6		- 1	- 4	-11

2/ SIE « démétropolisé » à Fontenay Le Comte :

En réponse à la demande de précisions formulée dans notre liminaire, M Fuentes a indiqué qu'il participera, accompagné de M Jaury, à une visioconférence sur ce sujet le vendredi 4 février 2022 avec la Direction Générale.

Pour l'instant, les informations disponibles sont : La création du service se fera au 01/09/2023 avec un effectif de 25 emplois. Le chef de service sera recruté par fiche de poste en amont.

Les agents des services SIE de Nantes seront prioritaires pour suivre leur mission.

Les agents du SIE de Fontenay Le Comte qui souhaitent rejoindre ce service devront participer au mouvement local de 2023 (au printemps).

La gestion et les RH dépendraient de la DDFIP de Vendée tandis que la l'organisation fonctionnelle dépendrait de la DRFIP de Nantes.

3/ Gestion RH de la fusion des SPF au 13/06/2022 :

Les agents du SPF de Fontenay ainsi que ceux de Challans qui ne souhaitent pas suivre la mission devront participer au mouvement local de mutation 2022.

Une étude au cas par cas sera réalisée par les RH afin de positionner les agents au mieux de juin à septembre 2022.

4/ Evolution des SIE :

Face aux inquiétudes sur l'avenir des SIP et des SIE que nous avons relayé dans notre liminaire, la direction a indiqué ne pas avoir de projet de regroupement du recouvrement.

Elle a précisé qu'actuellement avait lieu une convergence des règles de droit relatives au recouvrement des créances. Il n'y a d'absorption du recouvrement fiscal par le recouvrement social ou vice et versa.

Les évolutions sont nombreuses avec notamment l'ouverture du portail Pro à la consultation, la convergence des règles de droits relatives au recouvrement des créances, l'évolution par ROCSP (recouvrement optimisé des créances de la sphère publique), ...

5/ Liste d'aptitude :

Notre liminaire mentionnait le fait que, pour la liste d'aptitude de B en A, le classement régional instauré cette année a entraîné le classement d'une seule personne pour la Vendée au lieu de deux.

Comme les années précédentes, la direction de Vendée a pourtant proposé une candidate et une personne supplémentaire (pour le cas où la candidate réussirait un concours). Cette personne devient l'année suivante la personne candidate pour la Vendée.

La direction a confirmé avoir effectué deux propositions. Cette deuxième personne sera informée par le service des RH de sa position.

Le nombre supplémentaire de personne sur la liste principale de la région correspond aux possibilités supplémentaires issue de la signature du protocole national par les OS.

M Leca a confirmé qu'il proposerait des entretiens aux candidats pour la liste d'aptitude avant l'ouverture de la période des notations. **Solidaires Finances Publiques 85** vous incite à saisir cette opportunité. N'hésitez pas à nous solliciter pour qu'on vous aide à préparer cet entretien.

6/ Précisions diverses :

calendrier :

- * une commission immobilière se tiendra pour les futurs locaux du SGC Yon Vendée ainsi que pour ceux du SPFDE
- * une visite par le CHSCT sera organisée pour les sites du SGC Yon Vendée et du SGC de Luçon
- * le 24 mars 2022 se tiendra le prochain CHSCT
- * le 31 mars 2022 devrait se tenir le CTL relatif au budget participatif 'amélioration du cadre de vie au travail
- * Le CTL en avril/mai portera sur les services concernés par le NRP en janvier 2023

* Mme Ingrid Le Creurer-Rutter a été nommée Déléguée à l'Action Sociale à compter du 3 janvier. Elle prend la suite de Caroline Ferre, qui devient la nouvelle Assistante de Prévention.

* Mme Cécile Hauray remplacera Mme Bolle en tant que secrétaire du CHSCT à compter du 01/03/2022. Elle est actuellement la Déléguée départementale à l'Action Sociale du 44.

* Concernant la responsabilité personnelle et pécuniaire (RPP) des comptables publics, Monsieur Fuentes reste particulièrement attentif à la détermination des éléments définissant la faute grave. Pour l'instant ceci n'est pas bien établi.

* M Leca a rappelé la règle de prudence qui prévaut actuellement. En cas de doute de contamination au Covid, il faut rester chez soi et appeler rapidement les RH afin de statuer sur la situation. M Leca a indiqué qu'il aura recours à l'isolement par « ASA covid » pour éviter au maximum le risque de contamination du collectif.

* Dans le cadre de « Service Plus », M Manceau a indiqué que « Vox Usager » était généralisé depuis le 15 novembre 2021 pour les SIP. Pour l'instant la Vendée n'a pas fait l'objet de publication de témoignage.

* Une conférence sur la sensibilisation à la radicalisation sera proposé à tous les agents en relation avec les publics (particulier et professionnel). Elle aura lieu le 22 mars prochain. M Leca est le correspondant radicalisation de la DDFIP 85.

* Une formation des agents chargés de la comptabilité en SIP sera organisée prochainement pour passer à la compatibilité sous Medoc Web.